

Arzier, 23. 09. 2026

Communiqué de presse

Seuil dépassé – loup abattu : que signifie encore réellement le terme « protégé » ?

Avenir Loup Lynx Jura (ALLJ) rejette catégoriquement la décision prise aujourd’hui par le Parlement. En fixant un plafond politique pour le nombre de loups, la Suisse risque de renoncer définitivement à une régulation fondée sur les dégâts et le comportement. Ce n’est plus le conflit concret qui doit être déterminant, mais le simple nombre d’animaux.

Si un seuil régional est dépassé, il faudra pouvoir abattre des loups, voire des meutes entières, que ces animaux aient causé ou non des dégâts. Il ne s’agit plus d’une régulation ciblée des animaux problématiques. Il s’agit d’une régulation des effectifs à coups de fusil.

Cette pratique est en outre contraire à la nature. Les populations d’animaux sauvages ne se conforment ni aux objectifs chiffrés fixés par les responsables politiques, ni aux frontières cantonales ou nationales. Leurs effectifs évoluent en fonction de la reproduction, des migrations, de l’offre alimentaire, de l’habitat et de la mortalité naturelle. Réduire une population d’animaux sauvages à un nombre souhaité par les responsables politiques n’a pas grand-chose à voir avec une gestion écologiquement responsable de la faune sauvage.

Cela réduit également de plus en plus à l’absurde le statut de protection du loup. Que signifie encore la protection légale d’une espèce animale si des animaux parfaitement discrets peuvent être tués pour la raison unique qu’un chiffre défini politiquement a été dépassé ? Un statut de protection qui est sans cesse vidé de sa substance sous la pression politique risque de devenir une coquille vide.

Le rythme est particulièrement choquant : la Suisse a déjà considérablement étendu la régulation des loups. Au lieu de mener d’abord des études scientifiques pour déterminer l’impact de ces interventions sur les attaques contre le bétail, la structure des meutes et la population, on passe déjà au renforcement suivant.

Tirer d’abord, puis vérifier si cela a servi à quelque chose : cela ne doit pas devenir le fondement de la politique suisse en matière de faune sauvage.

ALLJ s’engagera donc avec encore plus de détermination pour la protection du loup et du lynx. Face à une politique qui relègue de plus en plus au second plan la notion de protection, il est indispensable que des organisations s’engagent sans relâche en faveur d’une protection des espèces fondée sur des données scientifiques, d’une protection efficace des troupeaux et de la préservation de populations d’animaux sauvages fonctionnant de manière écologique.

Les animaux protégés doivent être protégés. Sinon, ce concept perd tout son sens. Ce sont les conflits concrets qui doivent être régulés – et non la nature, pour la ramener à un chiffre politiquement acceptable.